



European Training Foundation

# COMPTES ANNUELS

Comptes annuels 2021 de la Fondation européenne pour la formation accompagnés du rapport 2021 sur la gestion budgétaire et financière



L'ETF – la Fondation européenne pour la formation – est une agence de l'Union européenne qui aide les pays en transition ou en développement à mobiliser le potentiel inhérent à leur capital humain par la réforme des systèmes relatifs à l'enseignement, à la formation et au marché du travail, dans le contexte de la politique de l'Union en matière de relations extérieures. Son siège est à Turin, en Italie, et elle fonctionne depuis 1994.

Villa Gualino  
Viale Settimio Severo 65  
I - 10133 Torino - Italie

E-mail: [info@etf.europa.eu](mailto:info@etf.europa.eu)  
Page d'accueil: [www.etf.europa.eu](http://www.etf.europa.eu)  
Tél.: +39.011.630.2222  
F: +39.011.630.2200

*Rapport établi par:*  
Bart Goessens – Comptable  
Barbara Jazubska – Aide-comptable

## **Certification sans réserve des comptes annuels de l'ETF**

Je reconnais ma responsabilité pour l'établissement et la présentation des comptes annuels provisoires de l'ETF conformément à l'article 102 du règlement financier-cadre («RFC») et je certifie par la présente que les comptes annuels de l'ETF pour l'exercice 2021 ont été établis conformément au titre IX du RFC et aux règles comptables adoptées par le comptable de la Commission, tels qu'ils doivent être appliqués par toutes les institutions et par tous les organismes de l'Union.

J'ai obtenu de l'ordonnateur, qui en certifie la fiabilité, toutes les informations nécessaires à la production des comptes décrivant l'actif et le passif de l'ETF ainsi que l'exécution du budget. Conformément à ces informations et aux vérifications que j'ai jugées nécessaires pour être en mesure de signer les comptes, j'ai l'assurance raisonnable que les comptes annuels présentent une image fidèle, dans tous les aspects significatifs, de la situation financière, des résultats des opérations et des flux de trésorerie de l'ETF.

Bart Goessens  
Comptable

Turin, 5 mai 2022

## TABLE DES MATIERES

---

<b>Glossaire</b>	5
<b>I. Introduction</b>	6
<b>II. Gouvernance et gestion de l'ETF</b>	7
<b>III. États financiers 2021</b>	9
1. Bilan	10
2. Compte de résultat	11
3. État de variation de l'actif net	12
4. Analyse des flux de trésorerie	13
5. Compte de résultat budgétaire	14
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	15
7. Soldes bancaires	16
8. Éléments d'actif et de passif éventuels	17
<b>IV. Notes annexes aux états financiers</b>	18
1. Bilan	20
2. Compte de résultat	23
3. État de variation de l'actif net	25
4. Analyse des flux de trésorerie	25
5. Compte de résultat budgétaire	25
6. Rapprochement du résultat budgétaire et du résultat économique	25
7. Éléments d'actif et de passif éventuels	25
8. Informations données	25
<b>V. Remarques sur l'exécution du budget et la gestion financière</b>	28
1. Introduction	28
2. Aperçu des recettes	28
3. Évolution du budget	29
4. Utilisation des crédits	31
i. Crédits de l'exercice courant – Subvention de l'ETF	31
ii. Crédits liés à la réutilisation de fonds reçus en 2021	32
iii. Crédits liés à la réutilisation de fonds reçus en 2020	33
iv. Crédits reportés de 2020 à 2021 – Subvention de l'ETF	34
v. Crédits liés à la réutilisation de fonds reçus en 2021	35
<b>VI. Tableau des effectifs de l'ETF</b>	36
<b>Annexe I: Liste des membres du conseil de direction</b>	37

## GLOSSAIRE

Actif	L'actif appartient à l'agence et a une valeur commerciale ou une valeur d'échange. L'actif peut consister en des biens ou en des créances sur autrui.
Actif circulant	Série d'éléments d'actifs considérés comme étant liquides dans la mesure où ils peuvent être convertis en argent dans l'année. Ces postes du bilan comprennent les disponibilités, les créances et les stocks.
C1/Encours de crédits	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés aux opérations et activités de l'exercice en cours
C4/Crédits délégués	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés pour des opérations et activités spécifiquement désignées provenant de montants recouverts
C5/Report de crédits délégués	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds des exercices précédents réservés pour des opérations et activités spécifiquement désignées provenant de montants recouverts
C8/Report	Crédits reportés de droit Report de crédits engagés mais non payés durant l'exercice précédent, également appelé «Reste à liquider» (RAL).
Comptabilité d'engagement	Méthodologie comptable qui reconnaît les revenus lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses lorsqu'elles surviennent, plutôt qu'à leur paiement effectif, contrairement à la comptabilité de caisse.
Comptabilité de caisse	Méthode comptable basée sur les flux de trésorerie. Les transactions sont comptabilisées lors de l'encaissement ou du décaissement des montants, contrairement à la comptabilité d'engagement.
Conventions	Conventions de subvention ou de délégation passées entre la Commission européenne et l'ETF qui portent sur des tâches spécifiques à exécuter par l'ETF
Dettes à court terme	Dettes détenues par l'entité et échéant dans l'année. Les dettes à court terme font partie des dettes courantes.
Dettes courantes	Dettes à payer dans l'année suivant la date du bilan.
États financiers	Rapport écrit présentant une description quantitative de la santé financière d'une organisation. Il comprend un bilan, un compte de résultat (équivalent à un état des profits et pertes), un tableau des flux de trésorerie, un état des variations des capitaux propres et des remarques explicatives.
Passif	Obligation financière, dette, créance ou perte potentielle.
R0/Recettes affectées	Fonds destinés à un usage spécifique, reçus d'organismes autres que la Commission européenne.
RAL	Reste à liquider, au sens de «crédits restant à liquider».
Régie d'avances	Comptes bancaires et/ou espèces servant aux petites dépenses.

# I. INTRODUCTION

---

## **Base de travail**

Les états financiers ont pour objectif de fournir des informations utiles sur la situation financière, les résultats et les flux de trésorerie de la Fondation européenne pour la formation (ci-après l'«ETF») présentant une utilité pour un large éventail de lecteurs.

Ces états financiers ont été établis en conformité avec les normes comptables adoptées par le comptable de la Commission européenne (ci-après la «Commission») suivant les principes de la comptabilité d'exercice en ce qui concerne le bilan, le compte de résultat, l'état de variation de l'actif net ainsi que l'analyse des flux de trésorerie. Pour toute information complémentaire sur les règles et principes de comptabilité, veuillez consulter la section IV, *Notes annexes aux états financiers*. L'exécution du budget est préparée sur la base d'une comptabilité de caisse modifiée. Les politiques de comptabilité ont été appliquées de manière cohérente durant l'ensemble de la période.

## **Entité publiante**

Les présents états financiers concernent l'ETF, une agence de l'Union européenne instituée par le règlement n° 1360/90 du Conseil du 7 mai 1990. En 2000, à la suite de la révision de l'architecture des relations extérieures de la Communauté, il a été décidé que l'ETF devrait se développer en tant que centre d'expertise soutenant les politiques extérieures de la Communauté au lieu de fournir des services de gestion de programmes.

Ce développement a été officialisé par une refonte du règlement de l'ETF (1339/2008)<sup>1</sup> adopté en décembre 2008.

L'ETF a pour mission d'aider les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel en ressources humaines grâce à la réforme des systèmes d'éducation, de formation et du marché du travail dans le cadre des politiques extérieures de l'UE.

L'établissement et l'exécution du budget de l'ETF respectent le règlement financier révisé de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 20 décembre 2013 et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (à l'exception de l'article 47 et de l'article 82, paragraphe 5, qui sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, ainsi que de l'article 32 et de l'article 33, paragraphes 5 et 8, qui sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016). Le 15 juin 2019, le conseil de direction a adopté le nouveau règlement financier de l'ETF, qui est entré en vigueur le 16 juin 2019. Les nouveaux articles s'appliquent à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

L'ETF reçoit une subvention annuelle provenant du budget opérationnel de l'UE et peut également recevoir des contributions d'autres organismes privés ou publics et des gouvernements.

---

<sup>1</sup> JO L 354 du 31.12.2008, p. 82.

## II. GOUVERNANCE ET GESTION DE L'ETF

---

### ***Le conseil de direction***

La Fondation européenne pour la formation est dirigée par un conseil comprenant un représentant de chaque État membre de l'Union européenne, trois représentants de la Commission ainsi que trois experts indépendants, sans droit de vote, désignés par le Parlement européen. En outre, trois représentants des pays partenaires peuvent assister aux réunions du conseil de direction en tant qu'observateurs. Les réunions sont présidées par un représentant de la Commission européenne.

Le conseil est responsable de l'adoption du programme de travail annuel de l'ETF et de son budget, lequel devient définitif suite à l'adoption finale du budget général de l'Union européenne.

L'ETF relève de la compétence de la Direction générale de l'emploi et des affaires sociales (ci-après DG EMPL). Le président du conseil de direction est le directeur général de la DG EMPL, M. Joost Korte.

- Réunion virtuelle tenue le 11 juin 2021. Les points suivants ont été examinés et approuvés:
  - Rapport d'activité annuel consolidé (RAAC) et Analyse et évaluation du RAAC
  - Comptes annuels 2020 de l'ETF
  
- Réunion hybride tenue le 23 novembre 2021. La documentation suivante a été approuvée:
  - Document unique de programmation 2021-2023 – Programme de travail 2022
  - Budget de l'ETF pour 2022
  - 2e budget rectificatif de l'ETF pour 2021

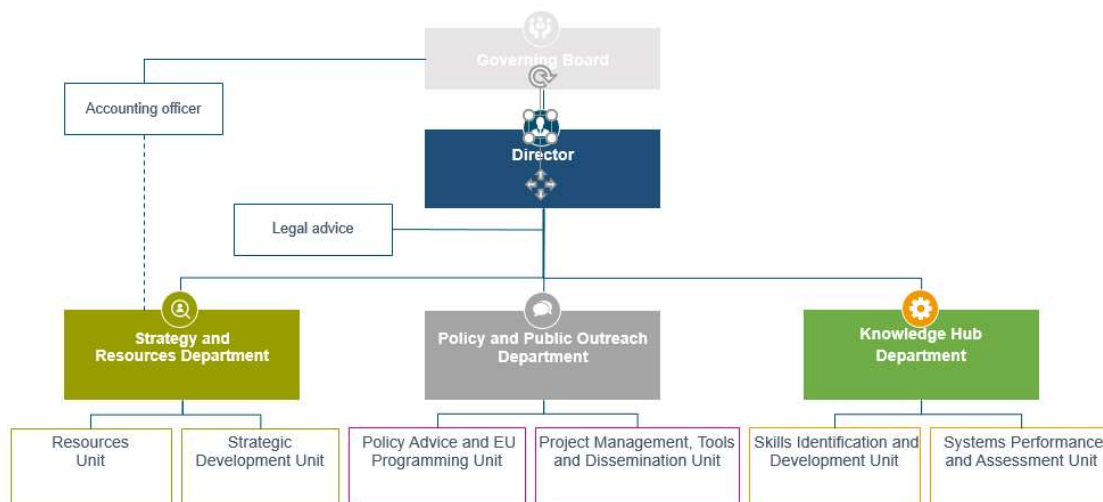
### ***Structure organisationnelle et équipe de gestion de l'ETF***

Une nouvelle structure organisationnelle de l'ETF est entrée en vigueur en janvier 2021 à la suite de l'approbation du conseil de direction de l'ETF (GB/20/DEC/008).

La révision de la structure organisationnelle de l'ETF a été effectuée pour mettre en adéquation la stratégie et le processus de prestation/les objectifs organisationnels; mettre davantage l'accent sur l'innovation et la stratégie, avec une attribution claire de ce rôle aux chefs de département, tandis que les chefs d'unité se concentreront sur les personnes, les ressources et l'assurance qualité; rééquilibrer la répartition de la gestion entre l'axe interne et l'axe externe; équilibrer la répartition du personnel entre les trois départements en renforçant la mise en œuvre opérationnelle avec le même nombre de ressources; mettre en place une nouvelle unité de gestion de projets et accorder une plus grande attention à la numérisation; et faire en sorte que la communication fasse partie intégrante de toutes les actions opérationnelles relevant du département «Stratégie politique et sensibilisation du public».

Les chefs de département et d'unité forment, avec le directeur, l'équipe de gestion (EG) de l'ETF, qui constitue un organe consultatif au sens des articles 27 et 28 du règlement intérieur de l'ETF (GB/11/DEC/018).

La structure est composée d'une direction, de départements et d'unités opérant dans un domaine de responsabilité spécifique.



En 2021, l'EG a tenu des réunions hebdomadaires avec le directeur. En outre, le directeur a tenu de brèves réunions de coordination hebdomadaires avec les chefs de département.

La nouvelle structure organisationnelle, fondée sur la stratégie 2021-27 de l'ETF, a été mise en œuvre à partir du 1er janvier 2021.

## ***Événements postérieurs à la date de clôture***

### **Directeur par intérim au 16 février 2022**

Xavier Matheu de Cortada est nommé directeur par intérim jusqu'à la désignation d'un nouveau directeur.

### **Guerre en Ukraine, commencée en février 2022**

Conformément à la règle comptable 19 de l'UE, « Événements survenant après la date de clôture », la guerre en Ukraine, qui a commencé en février 2022, est un événement postérieur à la date de clôture n'exigeant, par conséquent, aucun ajustement des chiffres déclarés dans ces états financiers au 31 décembre 2021. Pour les exercices ultérieurs, la guerre n'affecte pas la comptabilisation et l'évaluation de certains actifs et passifs à la clôture de l'exercice, et de certains revenus, mais pourrait affecter les dépenses comptabilisées dans l'état de la performance financière. Sur la base des faits et circonstances au moment de la préparation de ces états financiers, en particulier l'évolution de la situation, l'impact économique de la guerre en Ukraine ne peut être estimé de façon fiable.



### **III. États financiers 2021 (*tous les montants sont libellés en euros*)**

---

## BILAN

EUR

	31.12.2021	31.12.2020
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>933,372.72</b>	<b>1,183,056.78</b>
<b>Propriétés, installations et équipements</b>	<b>844,868.00</b>	<b>824,329.00</b>
Terrains et immeubles	175,844.00	0.00
Installations et équipements	177,885.00	207,043.00
Matériel informatique	149,869.00	215,686.00
Mobilier et parc automobile	207,246.00	261,752.00
Autres installations	134,024.00	139,848.00
Immobilisations corporelles en cours de construction		
<b>Actifs financiers</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Créances à long terme</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Créances à long terme		
Créances à long terme auprès d'entités consolidées de la CE		
<b>Préfinancement</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
<b>Stock</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Actifs financiers</b>		
<b>Créances</b>	<b>197,677.35</b>	<b>210,354.55</b>
Créances courantes	1,912.82	2,600.00
Créances à court terme échéant dans l'année		
Créances diverses	10,760.38	8,855.05
Charges payées d'avance	185,004.15	198,899.50
Produits à recevoir		
<b>Préfinancement</b>	<b>758,243.12</b>	<b>655,335.08</b>
Charges à payer liées aux préfinancements	-444,759.02	-366,688.90
<b>Préfinancement en cours à la clôture</b>	<b>313,484.10</b>	<b>288,646.18</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>1,960,062.76</b>	<b>947,876.40</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>4,249,464.93</b>	<b>3,454,262.91</b>
<b>PASSIF IMMOBILISÉ</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Retraites et autres avantages du personnel</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Passif financier</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Dettes à long terme auprès d'entités consolidées</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>PASSIF COURANT</b>	<b>2,551,523.99</b>	<b>1,625,177.79</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Passif financier</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Dettes</b>		
Dettes courantes	0.00	1,761.12
Dettes à long terme échéant dans l'année		
Dettes diverses	207.96	207.96
Charges à payer et produits à reporter	1,354,713.25	1,276,005.96
Dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE	1,196,602.78	347,202.75
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2,551,523.99</b>	<b>1,625,177.79</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>1,697,940.94</b>	<b>1,829,085.12</b>
<b>Excédent/déficit accumulé</b>	<b>1,829,085.12</b>	<b>1,816,213.18</b>
<b>Résultat économique de l'exercice</b>	<b>-131,144.18</b>	<b>12,871.94</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT ÉCONOMIQUE

EUR

	2021	2020
<b>RECETTES</b>		
<b>OPÉRATIONNELLES</b>	<b>21,089,473.01</b>	<b>20,068,175.20</b>
<b>Produits des opérations sans contrepartie directe</b>		
Contribution de l'Union européenne	20,906,136.21	20,052,797.25
Autres revenus des actifs	177,494.40	0.00
Autres produits des opérations sans contrepartie directe	5,842.40	15,377.95
<b>Produits des opérations avec contrepartie directe</b>		
<b>DÉPENSES</b>		
<b>OPÉRATIONNELLES</b>	<b>-21,220,829.96</b>	<b>-20,053,591.47</b>
Dépenses opérationnelles	-4,300,037.44	-3,544,972.11
Dépenses administratives	-1,715,418.89	-2,087,592.73
Dépenses de personnel	-14,694,059.49	-13,968,461.53
Dépenses liées aux immobilisations	-511,314.14	-452,565.10
Autres dépenses	0.00	0.00
Dépenses financières - intérêts de retard	0.00	0.00
<b>EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>-131,356.95</b>	<b>14,583.73</b>
Recettes financières	0.00	0.00
Dépenses financières	-1,313.61	-1,232.06
<b>EXCÉDENTS/(DÉFICITS) PROVENANT D'ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>-132,670.56</b>	<b>13,351.67</b>
Gains extraordinaires		
Pertes extraordinaires - taux de change	1,526.38	-479.73
<b>EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES POSTES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>1,526.38</b>	<b>-479.73</b>
<b>RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE</b>	<b>-131,144.18</b>	<b>12,871.94</b>

## ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

	Excédent/déficit cumulé	Résultat économique de l'exercice	Actif net (total)
<b>Bilan au 31 décembre 2020</b>	<b>1,816,213.18</b>	<b>12,871.94</b>	<b>1,829,085.12</b>
Changements dans les politiques comptables	0.00	0.00	0.00
<b>Bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>1,816,213.18</b>	<b>12,871.94</b>	<b>1,829,085.12</b>
Affectation du résultat économique de l'exercice précédent	12,871.94	-12,871.94	0.00
Résultat économique de l'exercice	0.00	-131,144.18	-131,144.18
<b>Bilan au 31 décembre 2021</b>	<b>1,829,085.12</b>	<b>-131,144.18</b>	<b>1,697,940.94</b>

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

	EUR	
	2021	2020
Résultat économique de l'exercice	-131,144.18	12,871.94
<b>Activités opérationnelles</b>		
Amortissements	252,604.25	229,437.73
Autres amortissements	259,947.51	222,467.37
Diminution des créances	12,677.20	-14,567.64
Augmentation du préfinancement	-24,837.92	-165,424.97
Diminution des dettes	76,946.17	264,907.08
Augmentation du passif lié aux entités consolidées de la CE	849,400.03	100,489.58
<b>Flux de trésorerie nets tirés des activités opérationnelles</b>	<b>1,295,593.06</b>	<b>650,181.09</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Augmentation des actifs incorporels et des propriétés, installations et équipements	-283,356.70	-527,636.03
Autres...	-50.00	660.00
<b>Flux de trésorerie nets tirés des activités d'investissement</b>	<b>-283,406.70</b>	<b>-526,976.03</b>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>1,012,186.36</b>	<b>123,205.06</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles au début de l'exercice	<b>947,876.40</b>	<b>824,671.34</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>1,960,062.76</b>	<b>947,876.40</b>

En ce qui concerne les activités opérationnelles, l'ETF ne prévoit pas de provision pour les créances à recevoir, les préfinancements et les postes extraordinaires.

L'ETF n'accorde pas d'avantages accessoires au personnel. Les congés non pris et les heures de travail flexibles accumulées sont enregistrés comme «autres dettes».

## COMPTE DE RÉSULTAT BUDGÉTAIRE

EUR

	2021	2020
<b>Recettes (a)</b>	<b>22,108,581.39</b>	<b>20,424,932.28</b>
Subvention de la CE	21,000,000.00	20,400,000.00
Intérêts bancaires réutilisés	0.00	0.00
Autre subvention de la Commission - DG EMPL (SLA)	999,999.99	0.00
Autre subvention de la Commission - (INTPA)	102,739.00	0.00
Recettes diverses	5,842.40	24,932.28
<b>Dépenses (b)</b>	<b>-22,114,115.51</b>	<b>-20,129,982.55</b>
<i>Personnel - Titre I du budget</i>		
Paiements	-14,593,533.37	-13,853,375.65
Crédits reportés	-196,039.66	-172,319.05
<i>Administration - Titre II du budget</i>		
Paiements	-1,346,161.64	-1,840,814.09
Crédits reportés	-678,964.65	-419,883.31
<i>Activités opérationnelles - Titre III du budget</i>		
Paiements	-4,290,174.13	-3,820,055.02
Crédits reportés	-1,009,242.06	-23,535.43
<b>Résultat pour l'exercice financier (a + b)</b>	<b>-5,534.12</b>	<b>294,949.73</b>
Crédits reportés et annulés	72,935.25	51,565.16
Ajustement à des fins de report, tiré de l'exercice précédent, de crédits disponibles au 31 décembre provenant de recettes affectées	24,932.28	1,149.57
Variations de taux de change	1,530.38	-461.71
<b>Solde du compte de résultat pour l'exercice</b>	<b>93,863.79</b>	<b>347,202.75</b>
Solde reporté de l'exercice financier précédent	347,202.75	246,713.17
Remboursements à la CE	-347,202.75	-246,713.17
<b>Montant relatif à l'exercice 2021 à rembourser à la CE</b>	<b>93,863.79</b>	<b>347,202.75</b>

## RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS BUDGÉTAIRE ET ÉCONOMIQUE

	<b>2021</b>
<b>Résultat économique 2021</b>	<b>-131,144.18</b>
<i><b>Ajustement des postes de régularisation (postes non compris dans le résultat budgétaire, mais compris dans le résultat économique)</b></i>	
Ajustements pour la séparation des régularisations (reprise 31.12.N-1)	-973,612.94
Ajustements pour la séparation des régularisations (régularisations 31.12.N)	1,231,694.91
Factures impayées à la fin de l'exercice mais comptabilisées en charges (classe 6)	0.00
Montant provenant du compte de liaison avec la Commission repris dans le compte de résultat économique	93,863.79
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	511,314.14
Les ordres de recouvrement émis en 2021 non encaissés	0.00
Préfinancements régularisés au cours de l'exercice	536,363.06
Paiements effectués à partir de crédits de paiement reportés	517,870.26
Variations de taux de change	0.00
<i><b>Ajustement des postes budgétaires (postes compris dans le résultat budgétaire, mais non compris dans le résultat économique)</b></i>	
Acquisitions d'actifs	-104,674.69
Nouveaux préfinancements payés au cours de l'exercice 2021	-639,271.10
Ordres de recouvrement budgétaires émis et payés	0.00
Crédits de paiement reportés à l'exercice 2022	-1,884,246.37
Annulation des crédits de paiement reportés non utilisés de l'exercice précédent	72,935.25
Ajustement des reports de l'exercice précédent provenant de recettes affectées	24,932.28
Provisions pour congés non pris	-87,409.21
Autres	1,102,738.99
	-177,490.40
<b>total</b>	<b>93,863.79</b>
<b>Résultat budgétaire 2021</b>	<b>93,863.79</b>
Delta non expliqué	0.00

## SOLDES BANCAIRES

	EUR	
	2021	2020
<b>ETF</b>		
ETF Euro - Banca Popolare di Sondrio	6,242.71	204.62
ETF Euro - ING	1,946,199.06	947,006.46
ETF Régie d'avances	7,620.99	654.13
	<b>1,960,062.76</b>	<b>947,865.21</b>
<b>Conventions avec la CE</b>		
GEMM - Banca Popolare di Sondrio	0.00	11.19
	<b>0.00</b>	<b>11.19</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1,960,062.76</b>	<b>947,876.40</b>



## ÉLÉMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF ÉVENTUELS

	2021	2020
EUR		
<b>PASSIF ÉVENTUEL</b>		
RAL - Engagements de paiement sur crédits en souffrance	876,685.78	591,725.34
<b>TOTAL</b>	<b>876,685.78</b>	<b>591,725.34</b>

## IV. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

---

### ***Règles et principes comptables***

Les principes comptables appliqués sont conformes aux dispositions du règlement financier de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 15 juin 2019. Les nouveaux articles s'appliquent à partir du 1er janvier 2020.

Les états financiers sont établis sur la base des principes comptables généralement admis spécifiés dans les modalités d'application détaillées du règlement financier général, à savoir:

- (a) la continuité des activités;
- (b) la prudence;
- (c) la permanence des méthodes comptables;
- (d) la comparabilité des informations;
- (e) l'importance relative;
- (f) la non-compensation;
- (g) la prééminence du fond sur la forme;
- (h) la comptabilité d'exercice.

Les règles de comptabilité de l'ETF sont celles appliquées par la Commission. Celles-ci ont été établies en conformité avec les normes de comptabilité publique internationale (IPSAS) publiées par l'International Federation of Accountants (IFAC).

Dans la comptabilité d'exercice, les transactions et autres événements sont comptabilisés lorsqu'ils surviennent (et non seulement à la réception ou au versement des fonds ou de leur équivalent). Ils sont donc enregistrés dans les livres de comptes et comptabilisés dans les relevés financiers des périodes auxquelles ils se rapportent. Les éléments comptabilisés dans le cadre de cette méthode sont les actifs, les passifs, les actifs nets/fonds propres, les recettes et les dépenses.

### ***Conversion en euros***

Le budget de l'ETF est préparé et exécuté en euros et les comptes sont présentés en euros. Un nombre limité d'opérations sont converties aux taux nationaux, au moyen des taux de change de l'euro annoncés dans la série C du Journal officiel de l'Union européenne et conformément aux dispositions statutaires en la matière. Tous les engagements budgétaires et juridiques sont établis en euros.

### ***Éléments des états financiers***

Les états financiers comportent les postes suivants:

1. Bilan;
2. Compte de résultat;
3. État de variation des capitaux propres;
4. Analyse des flux de trésorerie.

Les états suivants sont fournis pour contribuer à la présentation d'une image fidèle et sincère:

5. Compte de résultat budgétaire;
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique;
7. Soldes bancaires;
8. Éléments d'actif et de passif éventuels.

### ***Remarque relative aux dépenses de personnel***

L'ensemble des calculs des salaires produisant le total des frais de personnel inclus dans le compte de résultat de l'agence est externalisé à l'Office de gestion et de liquidation des droits individuels (également connu sous l'acronyme PMO), service central de la Commission européenne.

La mission du PMO est de gérer les droits financiers des fonctionnaires, des agents temporaires et des agents contractuels travaillant à la Commission, de calculer et de verser leurs salaires et autres droits financiers. Le PMO fournit également ses services à d'autres institutions et agences de l'Union. Il est chargé de la gestion de la caisse d'assurance maladie des institutions ainsi que du traitement et du versement des demandes de remboursement des membres du personnel. Le PMO gère également le fonds de pension et verse les pensions des membres du personnel retraités. Le PMO est contrôlé par la Cour des comptes européenne.

L'Agence est uniquement responsable de la communication au PMO d'informations fiables permettant de calculer les frais de personnel. Elle est également chargée de vérifier que ces informations ont été correctement traitées dans la déclaration mensuelle des salaires utilisée pour comptabiliser les coûts salariaux. Elle n'est pas responsable du calcul des coûts salariaux effectué par le PMO.

## 1. Bilan

Le bilan est une liste détaillée faisant apparaître tous les éléments d'actif et de passif ainsi que les fonds propres reflétant la situation financière d'une organisation à une date précise. Pour les présents états financiers, cette date est le 31 décembre 2021.

### **Actif**

#### **Actif immobilisé**

L'actif immobilisé comprend les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles représentent les droits d'occupation des locaux et les licences d'utilisation des logiciels. L'amortissement relatif aux droits d'occupation des locaux de l'ETF est calculé sur la base du contrat de location de 30 ans faisant suite à la contribution financière allouée pour les travaux de restauration. Les frais de location annuelle sont symboliquement d'un euro (1 EUR).

L'ETF jouit d'un droit d'occupation lui permettant de demeurer dans les locaux de la Villa Gualino jusqu'à la fin de 2027. Les conditions d'occupation sont réglementées par un contrat de service signé avec le propriétaire du bâtiment (Regione Piemonte), qui a été renouvelé en 2018 et qui doit être renégocié, une partie du complexe étant louée à un tiers depuis juin 2019. La valeur des droits d'occupation restants s'élève à 499 999,99 EUR.

En 2010, la règle de comptabilité n° 6 est entrée en vigueur avec la fin de la période de dérogation concernant la capitalisation des actifs incorporels générés en interne. Le seuil de tolérance pour une immobilisation achevée était fixé à 500 000 EUR, mais l'ETF a ramené le seuil à 100 000 EUR en 2011. Ce seuil de tolérance moins élevé est donc appliqué depuis 2011 aux nouveaux logiciels développés en interne, dont le développement a commencé en 2011. Cependant, tous les autres logiciels développés en interne, dont le développement a commencé avant 2011, devront respecter l'ancien seuil, qui était plus élevé.

Les applications TRAMS, Allegro, SharePoint, Dashboard, SRM et le nouveau site web ont continué à être utilisés en 2021. Aucun coût de développement supplémentaire n'a été engagé. Le développement de Dashboard a commencé en 2010 sous le seuil initial de tolérance pour une immobilisation achevée de 500 000 EUR. En 2015, de manière inattendue, la valeur globale a dépassé les 500 000 EUR. Le montant activé ne peut être que le montant dépensé en 2015 et s'élève à 219 161 EUR. Les applications TRAMS, Allegro, Dashboard et SharePoint sont désormais totalement amorties, mais toujours utilisées. Les coûts de développement de TRAMS et Allegro continueront jusqu'à leur remplacement par SYSPER et MIPS.

En 2021, il n'y a eu aucun coût de développement pour le nouveau site web (y compris OpenSpace) et SRM. Les seuls coûts liés au site web concernaient la maintenance régulière. La durée de vie prévue pour le site web est de 8 ans, et le pourcentage de calcul de l'amortissement est de 12,5 % par an. Le cycle de vie prévu pour SRM est de 10 ans. Ainsi, le pourcentage utilisé pour le calcul de l'amortissement est de 10 % par an.

Le lancement des projets EST Database et IMAGE, dont le développement avait débuté en 2020, a eu lieu en 2021. De ce fait, pour l'exercice financier 2021, ces projets ont été déplacés de la catégorie des logiciels générés en interne en cours de développement à la catégorie des logiciels générés en interne en cours d'utilisation. En 2021, il n'y a pas eu de coûts de développement supplémentaires. Le cycle de vie prévu est de 6 ans. Ainsi, le pourcentage utilisé pour le calcul de l'amortissement est de 16,67 % par an.

Les immobilisations corporelles représentent tous les biens meubles (bâtiment, matériel informatique, installations techniques et mobilier) dont le prix d'achat est supérieur à 420 EUR et qui sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition en monnaies nationales, convertie en euros aux taux de change comptable en vigueur à la date de l'achat. Bien que le règlement financier n'indique plus de prix d'achat, l'ETF a maintenu le montant de 420 EUR comme base pour la comptabilisation d'un actif. La date de livraison est prise comme base pour le calcul de l'amortissement, qui est calculé tous les mois.

L'actif immobilisé n'est pas inscrit au compte des dépenses; il est enregistré immédiatement en tant qu'actif dans le bilan. L'amortissement est comptabilisé parmi les dépenses. L'amortissement a une influence sur le résultat économique de l'exercice financier. La valeur comptable nette de l'actif immobilisé est présentée dans les deux tableaux ci-dessous.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

EUR

	Droits d'occupation des locaux	Logiciels en cours de développement en interne	Logiciels développés en interne utilisés	Licences de logiciels	Total
<b>A. Prix d'acquisition:</b>					
Valeur au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	5,000,000.00	208,529.70	1,408,394.48	2,056.62	6,618,980.80
Changements en cours d'exercice:					
· Ajouts				2,920.19	2,920.19
· Retraits/Reclassifications		-208,529.70	208,529.70	0.00	0.00
· Correction sur la valeur du solde					0.00
<b>Fin de l'exercice 31 décembre 2021</b>	<b>5,000,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1,616,924.18</b>	<b>4,976.81</b>	<b>6,621,900.99</b>
<b>B. Amortissements</b>					
Valeur au 1er janvier 2021	-4,333,333.34		-1,100,534.06	-2,056.62	-5,435,924.02
Changements en cours d'exercice:					
· Ajouts	-166,666.67		-84,389.39	-1,548.19	-252,604.25
· Retraits/Reclassifications					
· Correction sur la valeur du solde					
<b>Fin de l'exercice 31 décembre 2021</b>	<b>-4,500,000.01</b>	<b>0.00</b>	<b>-1,184,923.45</b>	<b>-3,604.81</b>	<b>-5,688,528.27</b>
<b>Valeur nette (A + B)</b>	<b>499,999.99</b>	<b>0.00</b>	<b>432,000.73</b>	<b>1,372.00</b>	<b>933,372.72</b>

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

EUR

	Bâtiment	Installations et machines	Installations, machines et mobilier	Matériel informatique	Autres installations	Total
<b>A. Prix d'acquisition:</b>						
Valeur au 1er janvier 2021	0.00	316,645.90	707,367.05	864,882.17	369,207.78	2,258,102.90
Changements en cours d'exercice:						
· Reclassifications						0.00
· Ajouts	199,794.13	21,827.10	5,317.61	10,535.40	42,962.27	280,436.51
· Retraits/Reclassifications						0.00
· Correction sur la valeur du solde						0.00
<b>Fin de l'exercice 31 décembre 2021</b>	<b>199,794.13</b>	<b>338,473.00</b>	<b>712,684.66</b>	<b>875,417.57</b>	<b>412,170.05</b>	<b>2,538,539.41</b>
<b>B. Amortissements</b>						
Valeur au 1er janvier 2021	0.00	-109,602.90	-445,615.05	-649,196.17	-229,359.78	-1,433,773.90
Changements en cours d'exercice:						
· Reclassifications						
· Ajouts	-23,950.13	-50,985.10	-59,823.61	-76,352.40	-48,836.27	-259,947.51
· Retraits/Reclassifications					50.00	50.00
· Reprise						
· Correction sur la valeur du solde						
<b>Fin de l'exercice 31 décembre 2021</b>	<b>-23,950.13</b>	<b>-160,588.00</b>	<b>-505,438.66</b>	<b>-725,548.57</b>	<b>-278,146.05</b>	<b>-1,693,671.41</b>
<b>Valeur nette (A + B)</b>	<b>175,844.00</b>	<b>177,885.00</b>	<b>207,246.00</b>	<b>149,869.00</b>	<b>134,024.00</b>	<b>844,868.00</b>

Les taux d'amortissement annuels appliqués à l'actif immobilisé sont les suivants:

Logiciels et matériels informatiques	25 %
Autres installations	25 %
Installations et machines	10 - 25 %
Bâtiment, installations, machines et mobilier	10 %

## Stocks

En 2016, l'ETF a supprimé les publications des stocks physiques et du bilan. Comme l'ETF imprime ses propres publications depuis plusieurs années, il a été décidé de conserver au maximum 5 copies de chaque publication. La plupart des publications sont disponibles en téléchargement et, au besoin, l'ETF peut imprimer des copies supplémentaires en interne.

## Préfinancement à court terme

Les préfinancements sont des paiements représentant pour leurs bénéficiaires une avance de trésorerie. Ils peuvent être divisés en plusieurs paiements décaissés au cours d'une période définie dans l'accord de préfinancement concerné. À la fin de l'exercice, les montants des préfinancements en suspens sont évalués au montant d'origine moins les montants rendus, les montants éligibles liquidés et les montants éligibles estimés qui ne sont pas encore liquidés à la fin de l'exercice et les réductions de valeur. En 2016, les montants accumulés y afférents à la date de régularisation sont inscrits à l'actif avec les préfinancements et non plus au passif sous la rubrique «compte de régularisation et de valorisation». En 2021, le montant des préfinancements payés au 31 décembre 2021 s'élève à 758 243,12 EUR, moins les activités accumulées représentant un montant de 444 759,02 EUR, ce qui résulte en un montant de préfinancements en suspens payés de 313 484,10 EUR.

## Créances à court terme

**Les clients à recouvrer, les comptes d'opérations courantes de membres du personnel, les autres questions relatives au personnel et les dépenses différées sont enregistrés sous les créances à court terme. Le montant des dettes courantes et des dettes diverses de 197 677,35 EUR se compose comme suit:**

Description - Créances à recevoir	2021	2020
Clients	1,912.82	2,600.00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1,912.82</b>	<b>2,600.00</b>
Description - Créances diverses à recevoir	Montant	Montant
Comptes courants des membres du personnel	3,367.25	8,845.05
Avances de mission payées	157.03	0.00
Autres questions de personnel	7,026.10	0.00
Charges reportées	185,004.15	198,899.50
Frais bancaires à introduire	210.00	10.00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>195,764.53</b>	<b>207,754.55</b>
<b>TOTAL</b>	<b>197,677.35</b>	<b>210,354.55</b>

## Compte de trésorerie

Les valeurs disponibles sont comptabilisées dans le bilan au prix coûtant. Elles comprennent la caisse, les dépôts bancaires, les paiements envoyés à la banque. Les intérêts reçus en janvier de l'exercice suivant avec pour date de valeur la clôture de l'exercice sont enregistrés dans la clôture de l'exercice. On constate une augmentation par rapport à l'année précédente du fait de la réception du premier versement pour la nouvelle convention (SLA) de coopération entre la DG EMPL et l'ETF en vue du développement d'une dimension internationale pour les centres d'excellence professionnelle, d'un montant de 999 999,99 EUR.

## Passif

### Actif net

L'actif net est composé de l'excédent/déficit cumulé d'années précédentes majoré du résultat financier de l'exercice. (Voir également tableau 3, état de variation de l'actif net.)

### Provision pour risques et charges

Cette rubrique comprend les charges reportées telles que les dettes à court terme et les régularisations lorsqu'il existe une incertitude concernant l'échéance ou le montant des dépenses futures nécessaires pour la liquidation de l'obligation légale. En 2021, l'ETF n'a constitué aucune provision pour affaires en justice ou pour adaptation des rémunérations restant à liquider.

### Dettes

Les dettes se composent des dettes courantes, des dettes diverses et des autres dettes.

Les dettes, s'élevant à un montant de 2 551 529,99 EUR, représentent les fournisseurs, les intérêts accumulés et les charges à payer liées aux reports à 2021. Comme au cours des années précédentes, l'ETF a continué à vérifier intensément les dépenses accumulées. On enregistre une hausse globale par rapport à 2020. Les congés non pris en 2021 sont également classés sous les autres dettes, qui enregistrent une diminution, la direction ayant clairement indiqué que le télétravail imposé à cause de la COVID-19 fait partie de la nouvelle normalité et que les membres du personnel doivent prendre leurs congés. Le nombre d'heures de travail à horaires flexibles restant dû au 31 décembre 2021 est aussi comptabilisé dans la rubrique des charges à payer. Conformément au dernier statut du personnel, ces heures sont à présent reportées à l'année suivante, alors qu'auparavant elles étaient annulées au 31 décembre. Ce montant a encore diminué, la plupart des membres du personnel étant en télétravail dans le cadre des dispositions prises en lien avec la COVID-19.

Les dettes à court terme sont ventilées comme suit:

Description - Charges à payer	2021	2020
Fournisseurs	0.00	1,761.12
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>0.00</b>	<b>1,761.12</b>
Description - Divers à payer	Montant	Montant
Produits en attente à recevoir	0.00	0.00
Recettes diverses à introduire	0.00	0.00
Paiements renvoyés à la banque	0.00	0.00
Intérêts 2021	207.96	207.96
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>207.96</b>	<b>207.96</b>
Description - Autres dettes	Montant	Montant
Congés non pris en 2021	370,961.87	435,340.57
Temps flexible non pris en 2021	11,811.34	34,841.85
Charges à payer sur les reports 2021	971,940.04	805,823.54
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1,354,713.25</b>	<b>1,276,005.96</b>
Autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE	0.00	0.00
Préfinancements reçus d'entités consolidées de l'UE	1,196,608.78	347,202.75
<b>TOTAL</b>	<b>2,551,529.99</b>	<b>1,625,177.79</b>

L'augmentation globale des dettes à court terme est principalement due à la baisse du montant à rembourser à la Commission et à l'augmentation globale des charges à payer.

En 2021, aucun montant n'a été comptabilisé dans «Autres dettes sur des entités consolidées de la Commission».

Description de la convention	DG ou Service de la CE	2021	2020
Soldes interagences	EEAS - EASO	0.00	0.00
<b>TOTAL</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

## 2. COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat correspond au compte des pertes et profits. Il présente les revenus, les dépenses et les revenus/pertes nets de l'exercice, c'est-à-dire le «résultat économique». Celui-ci est déterminé en déduisant le total des dépenses du total des recettes. Cette différence est augmentée ou diminuée des résultats économiques des exercices antérieurs et en particulier par les montants remboursés à la Commission.

### ***Recettes d'exploitation***

Les recettes sont comptabilisées au moment où elles sont établies. Pour la subvention de la Commission, il s'agit du moment où le budget annuel est adopté. S'agissant des financements de la Commission autres que la subvention, l'ETF applique la même approche que pour les financements provenant d'autres sources, c'est-à-dire que les recettes sont acquises à la réception du paiement.

Les recettes d'exploitation sont ventilées de la manière suivante:

- La subvention annuelle de la Commission  
Les recettes liées à la subvention de la Commission représentent la subvention annuelle de la Commission, d'un montant de 21 000 000 EUR, moins le montant à rembourser, soit 93 863,79 EUR (Compte de résultat budgétaire), ce qui donne un total de 20 906 136,21 EUR.
- Les recettes diverses comprennent le reclassement des actifs de 2020 pour un montant de 177 494,40 EUR et les ordres de recouvrement de 5 842,40 EUR, soit un montant total de 183 336,80 EUR.

### ***Dépenses administratives et opérationnelles***

Pour le calcul du solde de l'exercice, les dépenses font référence aux paiements sur crédits de l'exercice, auxquels sont ajoutées les dépenses accumulées afférentes aux engagements du même exercice financier qui sont reportées à l'exercice suivant, et desquels sont déduites les charges reportées payées au cours de l'exercice.

Les paiements enregistrés dans les comptes sont ceux qui ont été autorisés et effectués par le comptable au cours de l'année 2021.

Les crédits des titres 1 et 2 sont reportés uniquement sur l'exercice suivant. Les crédits non utilisés à la fin de l'exercice financier sont ensuite annulés. Les crédits du titre 3 sont de nature pluriannuelle et peuvent être reportés sur plusieurs exercices successifs. Les crédits relatifs aux recettes affectées peuvent être reportés jusqu'à la date finale de la convention y afférente ou jusqu'au paiement du montant total si les recettes désignent la réaffectation de crédits reçus.

Le report est automatique lorsqu'un engagement juridiquement contraignant reste à acquitter. Si tel n'est pas le cas, l'éventuel report associé à la subvention de l'ETF est soumis à l'autorisation préalable du conseil de direction.

Les dépenses se divisent en dépenses administratives, opérationnelles et financières. Les paiements associés au financement réservé sont inclus dans les dépenses opérationnelles.

Les dépenses administratives comprennent: 1) les paiements liés au personnel, y compris les dépenses accumulées liées aux congés du personnel et aux heures de travail flexible qui n'ont pas été pris durant l'exercice, 2) les coûts liés aux stocks et aux immobilisations, y compris les amortissements, et 3) d'autres dépenses administratives notamment liées à l'infrastructure et au matériel, y compris les pertes liées au taux de change.



Les dépenses opérationnelles sont liées à l'exécution du programme de travail de l'ETF. Elles comprennent les montants liés à l'exécution de projets financés en dehors de la subvention annuelle de l'ETF, c'est-à-dire les recettes affectées.

Les dépenses financières comprennent les frais bancaires et les intérêts pour retard de paiement.

Les taux de change sont compensés (1 772,94 EUR – 246,56 EUR), ce qui donne un montant positif de 1 526,38 EUR.

### **3. ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

L'état de variation de l'actif net comprend uniquement le résultat économique de l'exercice.

### **4. ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE**

Les flux de trésorerie représentent les mouvements de trésorerie, autrement dit la différence entre les encaissements et les décaissements au cours d'une période déterminée. Les flux de trésorerie ont augmenté du fait de la réception du premier versement pour la nouvelle convention (SLA) de coopération entre la DG EMPL et l'ETF en vue du développement d'une dimension internationale pour les centres d'excellence professionnelle, d'un montant de 999 999,99 EUR.

### **5. COMPTE DE RESULTAT BUDGETAIRE**

Le compte de résultat budgétaire a été préparé conformément aux exigences du règlement de la Commission [article 143, règlement (UE, Euratom) n° 966/2012: Règles applicables aux comptes].

Le résultat budgétaire de 2021 représente la différence entre:

- toutes les recettes encaissées enregistrées durant cet exercice financier;
- le volume des décaissements effectués à partir des crédits de l'exercice financier concerné, plus les crédits du même exercice financier reportés à l'exercice financier suivant; et
- les annulations des crédits reportés de l'exercice financier précédent.
- Cette différence est augmentée ou diminuée du solde résultant des profits et pertes de change enregistrés durant l'exercice financier; et
- des résultats des années précédentes remboursés à la Commission.

### **6. RAPPROCHEMENT DES RESULTATS BUDGETAIRE ET ECONOMIQUE**

Le résultat budgétaire et son rapprochement du résultat économique sont présentés pour fournir au lecteur un tableau plus complet et démontrer la différence entre résultat économique et résultat budgétaire. L'ajout de ces données aide le lecteur à faire le lien entre le résultat basé sur l'encaissement du résultat budgétaire de 2021 et le résultat économique accumulé de 2021.

### **7. ÉLÉMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF EVENTUELS**

Les éléments d'actif et de passif éventuels figurent séparément dans les états financiers et représentent des avoirs ou des engagements potentiels. L'ETF a enregistré au chapitre des éléments de passif éventuels les RAL reconnus, à savoir les crédits d'engagement restant à liquider.

## 8. INFORMATIONS DONNEES

### **Produits d'opérations avec ou sans contrepartie directe**

Cette information est présentée conformément aux règles de comptabilité n° 4 et n° 17 de la Commission exigeant que les produits soient divisés en produits d'opérations avec contrepartie et en produits d'opérations sans contrepartie.

Les opérations avec contrepartie sont celles où une entité reçoit des actifs ou des services, ou obtient l'extinction d'éléments du passif, et donne directement à une autre entité en échange une valeur approximativement égale (principalement sous forme d'espèces, de biens, de services ou d'utilisation d'actifs). L'achat ou la vente de biens ou de services, la cession d'actifs et les intérêts bancaires sont des exemples d'opérations avec contrepartie.

Les opérations sans contrepartie directe sont celles où une entité, soit reçoit une valeur d'une autre entité sans fournir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale, soit donne une valeur à une autre entité sans recevoir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale. Les exemples d'opérations sans contrepartie incluent la subvention de la Commission européenne, les subventions et les dons.

<b>Opération sans contrepartie directe</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Subvention de la CE	20,906,136.21	20,052,797.25
Divers	180,597.34	15,377.95
	<b>21,086,733.55</b>	<b>20,068,175.20</b>
<b>Opérations avec contrepartie directe</b>		
Intérêts bancaires	0.00	0.00

### **Informations relatives aux parties liées**

Ces informations sont présentées conformément à la règle de comptabilité n° 15 de la Commission. Selon cette règle, certaines informations doivent être données concernant la rémunération des principaux dirigeants au cours de la période de déclaration, les prêts qui leur sont octroyés et la contrepartie qui leur est octroyée pour les services qu'ils fournissent à l'entité en qualité autre que celle de membre de l'organe de direction ou d'employé. Les informations à donner selon cette règle garantiront l'application de niveaux minimaux appropriés de transparence à la rémunération des principaux dirigeants.

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Nombre d'ordonnateurs à la fin de l'exercice</b>	1	1

<b>Analyse par grade</b>		
AD14	1	1

L'ordonnateur est rémunéré conformément au statut des fonctionnaires des Communautés européennes.

### **Coûts de recherche et développement non capitalisés**

L'information est présentée conformément à la règle de comptabilité n° 6 de la Commission exigeant la présentation du montant des coûts de recherche et développement non capitalisés pour actifs incorporels générés en interne ou en externe (logiciels). Les projets pertinents sont décrits dans la rubrique actifs incorporels.

<b>Les montants suivants ont été reconnus comme dépenses dans le compte de résultat économique</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Frais de recherche	0.00	0.00
Frais de développement	0.00	127,512.05

## Notation de crédit et qualité des créances et espèces

Conformément à la règle de comptabilité n° 11 de la Commission, des informations sur la qualité (notation) et le risque de crédit concernant les actifs et les passifs financiers de l'Agence sont fournies.

### Qualité du crédit des actifs financiers qui ne sont ni en retard de règlement ni dépréciés

	Actifs financiers disponibles à la vente (y inclus intérêts courus)	Prêts (y inclus dépôts à court terme > 3 mois et < 1 an)	Créances avec les États membres	Créances avec des tiers	Créances avec des entités consolidées	Dépôts à court terme (< 3 mois - y inclus intérêts courus)	Trésorerie et équivalents de trésorerie
<b>Contreparties avec notation de crédit externe 1:</b>	0.00	0.00	0.00	12,673.20	0.00	0.00	1,960,062.76
Première et haute qualité	0.00	0.00	0.00		s.o./n.d.	0.00	1,946,199.06
Qualité moyenne supérieure	0.00	0.00	0.00		s.o./n.d.	0.00	0.00
Qualité moyenne inférieure	0.00	0.00	0.00		s.o./n.d.	0.00	6,242.71
Spéculatif	0.00	0.00	0.00	12,673.20	s.o./n.d.	0.00	0.00
Non attribué	0.00	0.00	0.00		s.o./n.d.	0.00	7,620.99
<b>Contreparties sans notation de crédit externe:</b>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Groupe 1 - Débiteurs qui n'ont jamais fait défaut			s.o./n.d.				
Groupe 2 - Débiteurs défaillants dans le passé			s.o./n.d.		s.o./n.d.		

### Analyse de l'âge des actifs financiers qui ne sont pas dépréciés

	Ni en retard de règlement ni	En retard de règlement mais pas			Total (1+2+3+4)
		< 1 an (2)	1-5 ans (3)	> 5 ans (4)	
<b>Actifs financiers disponibles à la vente (y inclus intérêts courus)</b>					
31-Dec-21	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Prêts</b>					
31-Dec-21	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Créances avec les États membres</b>					
31-Dec-21	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Créances avec des tiers</b>					
31-Dec-21	12,673.20	0.00	0.00	0.00	12,673.20
<b>Créances avec des entités consolidées</b>					
31-Dec-21	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

### Risque de liquidité

Le passif de l'entité a des échéances contractuelles restantes comme résumé ci-dessous:

Au 31 décembre 2021	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes exigibles avec des tiers	1,912.82	0.00	0.00	1,912.82
Dettes exigibles avec des entités consolidées	93,863.79	0.00	0.00	93,863.79
<b>Total du passif</b>	<b>95,776.61</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>95,776.61</b>

## V. REMARQUES CONCERNANT L'EXECUTION DU BUDGET ET LA GESTION FINANCIERE

---

### 1. Introduction

#### *Principes budgétaires*

Le 15 juin 2019, le conseil de direction a adopté le nouveau règlement financier de l'ETF, qui est entré en vigueur le 16 juin 2019. Les nouveaux articles s'appliquent à partir du 1er janvier 2020.

L'établissement et l'exécution du budget de l'ETF respectent les principes suivants:

- a) unité et vérité budgétaire;
- b) annualité;
- c) équilibre;
- d) unité de compte;
- e) universalité;
- f) spécialité;
- g) bonne gestion financière;
- h) transparence.

#### *Structure du budget*

L'état des dépenses du budget de l'ETF est présenté selon une nomenclature comportant une classification par destination. Il est par conséquent divisé en quatre titres qui sont individuellement subdivisés en chapitres, articles et postes.

L'ETF applique la nomenclature et la structure employées par la Commission pour les titres 1, 2 et 3. Les deux premiers titres concernent les «dépenses administratives», tandis que le troisième est réservé aux «dépenses opérationnelles».

- Le titre 1 englobe les dépenses relatives au personnel autorisé dans le tableau des effectifs de l'ETF et les dépenses concernant le personnel extérieur (y compris le personnel auxiliaire) et d'autres dépenses de gestion (y compris les frais de représentation).
- Le titre 2 couvre les dépenses administratives telles que les immeubles, le nettoyage et l'entretien, les locations, les télécommunications, l'eau, le gaz et l'électricité, ainsi que les dépenses de soutien (dont les frais de réunion).
- Le titre 3 couvre les dépenses relatives aux activités de l'ETF et notamment l'exécution de son programme de travail.

L'exécution du budget est préparée sur la base d'une «comptabilité de caisse modifiée». Le terme «modifiée» renvoie au fait que les montants reportés annuels sont inclus dans le budget.

Les montants «reportés» concernent des engagements légaux conclus durant l'exercice, mais non payés.

Le terme «engagement légal» renvoie à des actions juridiquement contraignantes accomplies par l'ETF, par exemple à des contrats ou à d'autres accords signés et à des commandes passées.

Dans le contexte de l'exécution du budget, le terme «dépenses» recouvre les crédits d'engagement utilisés. Les crédits d'engagement utilisés sont des engagements payés en 2021 et des engagements (en partie) reportés à 2022.

Des informations détaillées concernant les aspects pertinents de l'exécution du budget par titre, chapitre et poste, ainsi que des informations sur l'exécution du budget en 2021 sont fournies plus loin à la section «Utilisation des crédits».

#### *Exécution du budget de l'ETF en 2021*

Afin de fournir au lecteur un aperçu complet des activités financières liées à l'exécution du budget en 2021, un tableau reprenant les crédits d'engagement et de paiement est présenté ci-après. Les données relatives aux paiements portent non seulement sur ceux exécutés en 2021 et associés au budget 2021, mais également sur ceux exécutés en 2021 mais reposant sur les budgets des exercices précédents.

## Aperçu des recettes 2021

Source des recettes	Recettes dans le budget initial	Recettes dans les budgets modifiés	Total des recettes budgétisées	Ordres de recouvrement établis au cours de l'exercice	Droits reportés	Recouvrements effectués sur droits reportés	Recouvrements effectués sur ordres de recouvrement établis au cours de l'exercice	Montants totaux reçus	Sommes restant à recouvrer
Subvention de la Commission (pour le budget opérationnel - titres 1, 2 et 3 - de l'agence)	21,300,000.00	-300,000.00	21,000,000.00	21,000,000.00	0.00	0.00	21,000,000.00	21,000,000.00	0.00
Intérêts bancaires réutilisés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres produits des actifs de reclassement	0.00	0.00	0.00	172,982.00	0.00	0.00	172,982.00	172,982.00	0.00
Autres recettes	0.00	0.00	0.00	5,842.40	1,900.00	1,000.00	5,842.40	5,842.40	1,900.00
<b>TOTAL</b>	<b>21,300,000.00</b>	<b>-300,000.00</b>	<b>21,000,000.00</b>	<b>21,178,824.40</b>	<b>1,900.00</b>	<b>1,000.00</b>	<b>21,178,824.40</b>	<b>21,178,824.40</b>	<b>1,900.00</b>

## ÉVOLUTION DU BUDGET 2021

	Crédits d'engagement			Crédits de paiement			
	Budget initial	Transferts et budget supplémentaire	Crédits d'engagement disponibles	Budget initial	Transferts et budget supplémentaire	Réduction	Crédits de paiement disponibles
A-1100	Traitements de base	11,430,000.00	-15,395.05	11,414,604.95	11,430,000.00	-15,395.05	11,414,604.95
A-1110	Agent contractuel	2,428,000.00	75,070.46	2,503,070.46	2,428,000.00	75,070.46	2,503,070.46
A-1112	Personnel local	66,000.00	4,260.67	70,260.67	66,000.00	4,260.67	70,260.67
A-1172	Stagiaires	20,000.00	65,037.61	85,037.61	20,000.00	65,037.61	85,037.61
A-1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	258,000.00	125,251.40	383,251.40	258,000.00	125,251.40	383,251.40
A-1180	Frais divers de recrutement	7,000.00	22,630.00	29,630.00	7,000.00	22,630.00	29,630.00
A-1300	Frais de missions et de déplacement	65,000.00	-60,490.00	4,510.00	65,000.00	-60,490.00	4,510.00
A-1430	Service médical	25,000.00	15,817.80	40,817.80	25,000.00	15,817.80	40,817.80
A-1440	Formation interne	210,000.00	-67,899.73	142,100.27	210,000.00	-67,899.73	142,100.27
A-1490	Autres interventions	27,000.00	90,750.00	117,750.00	27,000.00	90,750.00	117,750.00
A-1700	Frais de réception et de représentation	4,000.00	-3,000.00	1,000.00	4,000.00	-3,000.00	1,000.00
	<b>TOTAL Titre 1</b>	<b>14,540,000.00</b>	<b>252,033.16</b>	<b>14,792,033.16</b>	<b>14,540,000.00</b>	<b>252,033.16</b>	<b>14,792,033.16</b>
A-2000	Locations	2,501.00	24.00	2,525.00	2,501.00	24.00	2,525.00
A-2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	140,000.00	-41,000.00	99,000.00	140,000.00	-41,000.00	99,000.00
A-2030	Nettoyage et entretien	615,099.00	-28,155.11	586,943.89	615,099.00	-28,155.11	586,943.89
A-2100	Matériel TIC	77,000.00	194,639.00	271,639.00	77,000.00	194,639.00	271,639.00
A-2101	Développement et achat de logiciels	810,650.00	-301,954.40	508,695.60	810,650.00	-301,954.40	508,695.60
A-2103	Coûts des télécoms	172,453.00	76,333.27	248,786.27	172,453.00	76,333.27	248,786.27
A-2105	Systèmes informatiques de la CE	201,097.00	-18,016.60	183,080.40	201,097.00	-18,016.60	183,080.40
A-2200	Matériel technique et bureautique	0.00	18,651.80	18,651.80	0.00	18,651.80	18,651.80
A-2300	Papeterie et fournitures de bureau	37,000.00	-24,680.94	12,319.06	37,000.00	-24,680.94	12,319.06
A-2330	Frais juridiques	29,000.00	-5,197.40	23,802.60	29,000.00	-5,197.40	23,802.60
A-2400	Correspondance et frais de port	8,200.00	-7,590.00	610.00	8,200.00	-7,590.00	610.00
A-2500	Frais généraux de réunion	100,000.00	-15,086.78	84,913.22	100,000.00	-15,086.78	84,913.22
	<b>TOTAL Titre 2</b>	<b>2,193,000.00</b>	<b>-152,033.16</b>	<b>2,040,966.84</b>	<b>2,193,000.00</b>	<b>-152,033.16</b>	<b>2,040,966.84</b>
B3-010	Publications générales	315,000.00	5,660.00	320,660.00	315,000.00	50,520.00	365,520.00
B3-040	Frais de traduction	60,000.00	-1,558.50	58,441.50	60,000.00	18,134.50	78,134.50
B3-100	Projets stratégiques	3,310,000.00	621,898.50	3,931,898.50	3,310,000.00	526,550.64	3,536,550.64
B3-140	Évaluation de l'incidence et audit des activités du programme de travail	247,000.00	-105,000.00	142,000.00	247,000.00	-63,575.00	183,425.00
B3-200	Missions opérationnelles	635,000.00	-621,000.00	14,000.00	635,000.00	-631,630.14	3,369.86
	<b>TOTAL Titre 3</b>	<b>4,567,000.00</b>	<b>-100,000.00</b>	<b>4,467,000.00</b>	<b>4,567,000.00</b>	<b>-300,000.00</b>	<b>4,167,000.00</b>
	<b>Résumé:</b>	<b>21,300,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>21,300,000.00</b>	<b>21,300,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>21,000,000.00</b>

## 2.Utilisation des crédits

### i. Crédits de l'exercice en cours

Ligne budgétaire	Description	Budget final disponible pour engagements	Montant total des engagements acceptés	% engagés	Crédits d'engagement annuels	Budget total disponible pour paiements	paiements acceptés en 2020 en lien avec des engagements	paiements acceptés en 2020 en lien avec des engagements	Montant total des paiements	% paiements exécutés	Crédits de paiement disponibles	Crédits de paiements Reportés à 2021	Crédits de paiement annuels
1100	Traitement de base	11,414,604.95	11,414,604.95	100.00%	0.00	11,414,604.95	11,414,604.95	0.00	11,414,604.95	100.00%	0.00	0.00	0.00
1110	Agent contractuel	2,503,070.46	2,503,070.46	100.00%	0.00	2,503,070.46	2,503,070.46	0.00	2,503,070.46	100.00%	0.00	0.00	0.00
1112	Personnel local	70,260.67	70,260.67	100.00%	0.00	70,260.67	70,260.67	0.00	70,260.67	100.00%	0.00	0.00	0.00
1172	Stagiaires	85,037.61	85,037.61	100.00%	0.00	85,037.61	85,037.61	0.00	85,037.61	100.00%	0.00	0.00	0.00
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	383,251.40	383,016.88	99.94%	234.52	383,251.40	307,063.01	0.00	307,063.01	80.12%	76,188.39	75,963.87	234.52
1180	Frais divers de recrutement	29,630.00	29,630.00	100.00%	0.00	29,630.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	29,630.00	29,630.00	0.00
11	<b>Total du chapitre</b>	<b>14,485,855.09</b>	<b>14,485,620.57</b>	<b>100.00%</b>	<b>234.52</b>	<b>14,485,855.09</b>	<b>14,380,036.70</b>	<b>0.00</b>	<b>14,380,036.70</b>	<b>99.27%</b>	<b>105,818.39</b>	<b>105,583.87</b>	<b>234.52</b>
1300	Frais de missions et de déplacement	4,510.00	4,495.26	99.67%	14.74	4,510.00	4,185.26	0.00	4,185.26	92.80%	324.74	310.00	14.74
13	<b>Total du chapitre</b>	<b>4,510.00</b>	<b>4,495.26</b>	<b>99.67%</b>	<b>14.74</b>	<b>4,510.00</b>	<b>4,185.26</b>	<b>0.00</b>	<b>4,185.26</b>	<b>92.80%</b>	<b>324.74</b>	<b>310.00</b>	<b>14.74</b>
1430	Service médical	40,817.80	40,817.80	100.00%	0.00	40,817.80	28,016.15	0.00	28,016.15	68.64%	12,801.65	12,801.65	0.00
1440	Formation interne	142,100.27	141,739.09	99.75%	361.18	142,100.27	65,882.95	0.00	65,882.95	46.36%	76,217.32	75,856.14	361.18
1490	Autres interventions	117,750.00	115,544.50	98.13%	2,205.50	117,750.00	114,056.50	0.00	114,056.50	96.86%	3,693.50	1,488.00	2,205.50
14	<b>Total du chapitre</b>	<b>300,668.07</b>	<b>298,101.39</b>	<b>99.15%</b>	<b>2,566.68</b>	<b>300,668.07</b>	<b>207,955.60</b>	<b>0.00</b>	<b>207,955.60</b>	<b>69.16%</b>	<b>92,712.47</b>	<b>90,145.79</b>	<b>2,566.68</b>
1700	Frais de réception et de représentation	1,000.00	39.00	3.90%	961.00	1,000.00	39.00	0.00	39.00	0.00%	961.00	0.00	961.00
17	<b>Total du chapitre</b>	<b>1,000.00</b>	<b>39.00</b>	<b>3.90%</b>	<b>961.00</b>	<b>1,000.00</b>	<b>39.00</b>	<b>0.00</b>	<b>39.00</b>	<b>0.00%</b>	<b>961.00</b>	<b>0.00</b>	<b>961.00</b>
1	<b>TOTAL:</b>	<b>14,792,033.16</b>	<b>14,788,256.22</b>	<b>99.97%</b>	<b>3,776.94</b>	<b>14,792,033.16</b>	<b>14,592,216.56</b>	<b>0.00</b>	<b>14,592,216.56</b>	<b>98.65%</b>	<b>199,816.60</b>	<b>196,039.66</b>	<b>3,776.94</b>
2000	Locations	2,525.00	2,525.00	100.00%	0.00	2,525.00	1,262.00	0.00	1,262.00	49.98%	1,263.00	1,263.00	0.00
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	99,000.00	99,000.00	100.00%	0.00	99,000.00	18,793.72	0.00	18,793.72	0.00%	80,206.28	80,206.28	0.00
2030	Coûts accessoires liés aux immeubles	586,943.89	583,842.57	99.47%	3,101.32	586,943.89	530,392.61	0.00	530,392.61	90.37%	56,551.28	53,449.96	3,101.32
20	<b>Total du chapitre</b>	<b>689,468.89</b>	<b>685,367.57</b>	<b>99.55%</b>	<b>3,101.32</b>	<b>689,468.89</b>	<b>650,448.33</b>	<b>0.00</b>	<b>650,448.33</b>	<b>79.95%</b>	<b>136,020.56</b>	<b>134,919.24</b>	<b>3,101.32</b>
2100	Matériel TIC	271,639.00	271,636.07	100.00%	2.93	271,639.00	73,312.48	0.00	73,312.48	26.99%	198,326.52	198,323.59	2.93
2101	Développement et achat de logiciels	508,695.60	508,633.32	99.99%	62.28	508,695.60	334,915.30	0.00	334,915.30	65.84%	173,780.30	173,718.02	62.28
2103	Coûts des télécoms	248,786.27	248,786.27	100.00%	0.00	248,786.27	177,781.26	0.00	177,781.26	71.46%	71,005.01	71,005.01	0.00
2105	Systèmes informatiques de la Commission	183,080.40	183,080.40	100.00%	0.00	183,080.40	162,818.88	0.00	162,818.88	88.93%	20,261.52	20,261.52	0.00
21	<b>Total du chapitre</b>	<b>1,212,201.27</b>	<b>1,212,136.06</b>	<b>99.99%</b>	<b>65.21</b>	<b>1,212,201.27</b>	<b>748,827.92</b>	<b>0.00</b>	<b>748,827.92</b>	<b>2.53</b>	<b>463,373.35</b>	<b>463,308.14</b>	<b>65.21</b>
2200	Matériel et mobilier techniques	18,651.80	9,861.00	52.87%	8,790.80	18,651.80	4,790.00	0.00	4,790.00	25.68%	13,861.80	5,071.00	8,790.80
22	<b>Total du chapitre</b>	<b>18,651.80</b>	<b>9,861.00</b>	<b>52.87%</b>	<b>8,790.80</b>	<b>18,651.80</b>	<b>4,790.00</b>	<b>0.00</b>	<b>4,790.00</b>	<b>25.68%</b>	<b>13,861.80</b>	<b>5,071.00</b>	<b>8,790.80</b>
2300	Reparations et fournitures de bureau	12,319.03	12,319.03	100.00%	0.00	12,319.03	7,443.04	0.00	7,443.04	60.42%	4,876.02	4,876.02	0.00
2330	Diverses dépenses de contentieux et d'assurance	23,802.60	23,802.60	100.00%	0.00	23,802.60	18,214.05	0.00	18,214.05	76.52%	5,588.55	5,588.55	0.00
23	<b>Total du chapitre</b>	<b>36,121.66</b>	<b>36,121.66</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>36,121.66</b>	<b>25,657.09</b>	<b>0.00</b>	<b>25,657.09</b>	<b>71.03%</b>	<b>10,464.57</b>	<b>10,464.57</b>	<b>0.00</b>
2400	Correspondance et frais de port	610.00	610.00	100.00%	0.00	610.00	408.30	0.00	408.30	66.93%	201.70	201.70	0.00
24	<b>Total du chapitre</b>	<b>610.00</b>	<b>610.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>610.00</b>	<b>408.30</b>	<b>0.00</b>	<b>408.30</b>	<b>66.93%</b>	<b>201.70</b>	<b>201.70</b>	<b>0.00</b>
2500	Frais généraux de réunion	84,913.22	81,030.00	95.43%	3,883.22	84,913.22	16,030.00	0.00	16,030.00	18.88%	68,883.22	65,000.00	3,883.22
25	<b>Total du chapitre</b>	<b>84,913.22</b>	<b>81,030.00</b>	<b>95.43%</b>	<b>3,883.22</b>	<b>84,913.22</b>	<b>16,030.00</b>	<b>0.00</b>	<b>16,030.00</b>	<b>18.88%</b>	<b>68,883.22</b>	<b>65,000.00</b>	<b>3,883.22</b>
2	<b>TOTAL:</b>	<b>2,040,966.84</b>	<b>2,025,126.29</b>	<b>99.22%</b>	<b>15,840.55</b>	<b>2,040,966.84</b>	<b>1,346,161.64</b>	<b>0.00</b>	<b>1,346,161.64</b>	<b>65.96%</b>	<b>694,805.20</b>	<b>678,964.65</b>	<b>15,840.55</b>
3010	Publications générales	320,650.00	320,509.87	99.95%	150.13	365,520.00	155,836.81	209,682.79	365,519.60	100.00%	0.00	0.00	0.40
3040	Frais de traduction	68,441.50	68,441.50	100.00%	0.00	78,134.50	67,670.50	20,564.00	78,134.50	100.00%	0.00	0.00	0.00
30	<b>Total du chapitre</b>	<b>379,101.50</b>	<b>378,951.37</b>	<b>99.96%</b>	<b>150.13</b>	<b>443,654.50</b>	<b>213,407.31</b>	<b>230,246.79</b>	<b>443,654.10</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.40</b>
3100	Projets stratégiques	3,931,898.50	3,931,898.50	100.00%	0.00	3,536,550.64	1,912,929.15	1,623,241.68	3,536,170.83	99.99%	0.00	0.00	379.81
3140	Evaluation de l'incidence et audit des activités du programme de travail	142,000.00	142,000.00	100.00%	0.00	183,425.00	39,483.80	143,940.74	183,424.54	100.00%	0.00	0.00	0.46
31	<b>Total du chapitre</b>	<b>4,073,898.50</b>	<b>4,073,898.50</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>3,719,975.64</b>	<b>1,952,412.95</b>	<b>1,767,182.42</b>	<b>3,719,595.37</b>	<b>99.99%</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>380.27</b>
3200	Missions opérationnelles	14,000.00	14,000.00	100.00%	0.00	3,369.86	3,369.86	0.00	3,369.86	100.00%	0.00	0.00	0.00
32	<b>Total du chapitre</b>	<b>14,000.00</b>	<b>14,000.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>3,369.86</b>	<b>3,369.86</b>	<b>0.00</b>	<b>3,369.86</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
3	<b>TOTAL:</b>	<b>4,467,000.00</b>	<b>4,466,849.87</b>	<b>100.00%</b>	<b>150.13</b>	<b>4,167,000.00</b>	<b>2,169,190.12</b>	<b>1,997,429.21</b>	<b>4,166,619.33</b>	<b>99.99%</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>380.67</b>
	<b>Total source des fonds</b>	<b>21,300,000.00</b>	<b>21,280,232.38</b>	<b>99.91%</b>	<b>19,767.62</b>	<b>21,000,000.00</b>	<b>18,107,568.32</b>	<b>1,997,429.21</b>	<b>20,104,997.53</b>	<b>95.74%</b>	<b>894,621.80</b>	<b>875,004.31</b>	<b>19,998.16</b>

## ii. Crédits liés à la réaffectation de fonds reçus

Ligne budgétaire	Description	Montant reçu pour engagements en 2021	Montant total des engagements acceptés	% engagés	Crédits d'engagement reportés à 2022	Montant reçu pour paiement en 2021	Montant total des paiements acceptés	% paiements exécutés	Crédits d'engagement disponibles reportés à 2022	Crédits de paiement disponibles reportés à 2022	Crédits d'engagement et de paiement automatiquement reportés
1100	Traitements de base	600.00	0.00	0.00%	600.00	600.00	0.00	0.00%	600.00	600.00	600.00
<b>11</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>600.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00%</b>	<b>600.00</b>	<b>600.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00%</b>	<b>600.00</b>	<b>600.00</b>	<b>600.00</b>
1300	Missions	184.50	15.98	8.66%	168.52	184.50	15.98	0.00%	168.52	168.52	168.52
<b>13</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>184.50</b>	<b>15.98</b>	<b>8.66%</b>	<b>168.52</b>	<b>184.50</b>	<b>15.98</b>	<b>0.00%</b>	<b>168.52</b>	<b>168.52</b>	<b>168.52</b>
1490	Autres interventions	720.91	0.00	0.00%	720.91	720.91	0.00	0.00%	720.91	720.91	720.91
<b>14</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>720.91</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00%</b>	<b>720.91</b>	<b>720.91</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00%</b>	<b>720.91</b>	<b>720.91</b>	<b>720.91</b>
<b>1</b>	<b>TOTAL:</b>	<b>1,505.41</b>	<b>15.98</b>	<b>1.06%</b>	<b>1,489.43</b>	<b>1,505.41</b>	<b>15.98</b>	<b>0.00%</b>	<b>1,489.43</b>	<b>1,489.43</b>	<b>1,489.43</b>
3200	Missions opérationnelles	4,936.99	4,936.99	100.00%	0.00	4,936.99	4,920.37	99.66%	0.00	16.62	16.62
<b>32</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>4,936.99</b>	<b>4,936.99</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>4,936.99</b>	<b>4,920.37</b>	<b>99.66%</b>	<b>0.00</b>	<b>16.62</b>	<b>16.62</b>
<b>3</b>	<b>TOTAL:</b>	<b>4,936.99</b>	<b>4,936.99</b>	<b>1.00</b>	<b>0.00</b>	<b>4,936.99</b>	<b>4,920.37</b>	<b>1.00</b>	<b>0.00</b>	<b>16.62</b>	<b>16.62</b>
	<b>Total source des fonds</b>	<b>6,442.40</b>	<b>4,952.97</b>	<b>1.01</b>	<b>1,489.43</b>	<b>6,442.40</b>	<b>4,936.35</b>	<b>1.00</b>	<b>1,489.43</b>	<b>1,506.05</b>	<b>1,506.05</b>



### iii. Crédits liés à la réaffectation de fonds reçus en 2020

Ligne budgétaire	Description	Montant reçu pour engagements en 2020	Montant total des engagements acceptés	% engagés	Crédits d'engagement reportés à 2021	Montant reçu pour paiement en 2020	Montant total des paiements acceptés	% paiements exécutés	Crédits d'engagement disponibles reportés à 2022	Crédits de paiement disponibles reportés à 2022	Crédits d'engagement et de paiement automatiquement reportés
1100	Traitements de base	1,200.00	1,200.00	100.00%	0.00	1,200.00	1,200.00	0.00%	0.00	0.00	0.00
<b>11</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>1,200.00</b>	<b>1,200.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>1,200.00</b>	<b>1,200.00</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
1300	Frais de missions et de déplacement	100.83	100.83	100.00%	0.00	100.83	100.83	0.00%	0.00	0.00	0.00
<b>13</b>	<b>Chapter Total</b>	<b>100.83</b>	<b>100.83</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>100.83</b>	<b>100.83</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
1440	Formation interne	96.02	96.02	100.00%	0.00	96.02	0.00	0.00%	0.00	96.02	96.02
<b>14</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>96.02</b>	<b>96.02</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>96.02</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>96.02</b>	<b>96.02</b>
<b>1</b>	<b>TOTAL T1:</b>	<b>1,396.85</b>	<b>1,396.85</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>1,396.85</b>	<b>1,300.83</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>96.02</b>	<b>96.02</b>
3100	Projets stratégiques	12,437.19	12,437.19	100.00%	0.00	12,437.19	12,437.19	0.00%	0.00	0.00	0.00
<b>31</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>12,437.19</b>	<b>12,437.19</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>12,437.19</b>	<b>12,437.19</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
3200	Missions opérationnelles	11,098.24	11,098.24	100.00%	0.00	11,098.24	11,098.24	0.00%	0.00	0.00	0.00
<b>32</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>11,098.24</b>	<b>11,098.24</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>11,098.24</b>	<b>11,098.24</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>3</b>	<b>TOTAL T3:</b>	<b>23,535.43</b>	<b>23,535.43</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>23,535.43</b>	<b>23,535.43</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>Total source des fonds</b>	<b>24,932.28</b>	<b>24,932.28</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>24,932.28</b>	<b>24,836.26</b>	<b>99.61%</b>	<b>0.00</b>	<b>96.02</b>	<b>96.02</b>

#### iv. Crédits reportés de 2020 à 2021

Ligne budgétaire	Description	Engagements reportés de 2020 à 2021	Crédits de paiement disponibles de 2020 à 2021	Montant total des crédits de paiement exécutés 2021	Crédits de paiement de 2020 annulés en 2021
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	137,606.09	137,606.09	137,041.99	564.10
<b>11</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>137,606.09</b>	<b>137,606.09</b>	<b>137,041.99</b>	<b>564.10</b>
1300	Frais de missions et de déplacement	1,500.00	1,500.00	0.00	1,500.00
<b>13</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>1,500.00</b>	<b>1,500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1,500.00</b>
1430	Service médical	8,202.11	8,202.11	7,302.07	900.04
1440	Formation interne	23,214.00	23,214.00	20,061.54	3,152.46
1490	Autres interventions	400.00	400.00	125.00	275.00
<b>14</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>31,816.11</b>	<b>31,816.11</b>	<b>27,488.61</b>	<b>4,327.50</b>
<b>1</b>	<b>TOTAL:</b>	<b>170,922.20</b>	<b>170,922.20</b>	<b>164,530.60</b>	<b>6,391.60</b>
2000	Locations	2,523.00	2,523.00	2,523.00	0.00
2020	Eau, gaz et électricité	101,065.00	101,065.00	70,659.99	30,405.01
2030	Coûts accessoires liés aux immeubles	78,651.10	78,651.10	60,418.06	18,233.04
<b>20</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>182,239.10</b>	<b>182,239.10</b>	<b>133,601.05</b>	<b>48,638.05</b>
2100	Matériel TIC	82,370.60	82,370.60	81,834.60	536.00
2101	Développement et achat de logiciels	119,790.47	119,790.47	104,420.26	15,370.21
2103	Coûts des télécoms	17,590.31	17,590.31	17,590.31	0.00
2105	Systèmes informatiques de la Commission européenne	9,150.36	9,150.36	9,150.36	0.00
<b>21</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>228,901.74</b>	<b>228,901.74</b>	<b>212,995.53</b>	<b>15,906.21</b>
2300	Papeterie et fournitures de bureau	4,027.68	4,027.68	3,971.95	55.73
2330	Diverses dépenses de contentieux et d'assurance	4,223.98	4,223.98	2,434.34	1,789.64
<b>23</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>8,251.66</b>	<b>8,251.66</b>	<b>6,406.29</b>	<b>1,845.37</b>
2400	Correspondance et frais de port	490.81	490.81	336.79	154.02
<b>24</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>490.81</b>	<b>490.81</b>	<b>336.79</b>	<b>154.02</b>
<b>2</b>	<b>TOTAL:</b>	<b>419,883.31</b>	<b>419,883.31</b>	<b>353,339.66</b>	<b>66,543.65</b>
3010	Publications générales	209,682.79	0.00	0.00	0.00
3040	Frais de traduction	20,564.00	0.00	0.00	0.00
<b>30</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>230,246.79</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
3100	Projets stratégiques	1,623,241.68	0.00	0.00	0.00
3140	Évaluation de l'incidence et audit des activités du programme de travail	143,940.74	0.00	0.00	0.00
<b>31</b>	<b>Total du chapitre</b>	<b>1,767,182.42</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>3</b>	<b>TOTAL:</b>	<b>1,997,429.21</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total source des fonds</b>					
		<b>2,588,234.72</b>	<b>590,805.51</b>	<b>517,870.26</b>	<b>72,935.25</b>

Pour le titre 3, des engagements liés à la subvention de l'ETF d'un montant total de 1 997 429,21 EUR ont été reportés de 2020 à 2021. Ces engagements sont honorés au moyen des crédits payés de 2021 et les montants payés sont repris dans le tableau «i. Crédits de l'exercice courant».

## v. Crédits sur fonds affectés reçus en 2021

Ligne budgétaire	Description	Montant reçu pour engagements en 2021	Montant total des engagements acceptés	% engagés	Crédits d'engagement reportés à 2022	Montant reçu pour paiement en 2021	Montant total des paiements acceptés	% paiements exécutés	Crédits d'engagement disponibles reportés à 2022	Crédits de paiement disponibles reportés à 2022	Crédits d'engagement et de paiement automatiquement reportés
3100	Projets stratégiques	102,739.00	102,739.00	100.00%	0.00	102,739.00	95,099.00	92.56%	0.00	7,640.00	7,640.00
3100	Projets stratégiques	999,999.99	0.00	0.00%	999,999.99	999,999.99	0.00	0.00%	999,999.99	999,999.99	999,999.99
31	<b>Total du chapitre</b>	<b>1,102,738.99</b>	<b>102,739.00</b>	<b>9.32%</b>	<b>999,999.99</b>	<b>1,102,738.99</b>	<b>95,099.00</b>	<b>8.62%</b>	<b>999,999.99</b>	<b>1,007,639.99</b>	<b>1,007,639.99</b>
3	<b>TOTAL T3:</b>	<b>1,102,738.99</b>	<b>102,739.00</b>	<b>9.32%</b>	<b>999,999.99</b>	<b>1,102,738.99</b>	<b>95,099.00</b>	<b>8.62%</b>	<b>999,999.99</b>	<b>1,007,639.99</b>	<b>1,007,639.99</b>
	<b>Total source des fonds</b>	<b>1,102,738.99</b>	<b>102,739.00</b>	<b>9.32%</b>	<b>999,999.99</b>	<b>1,102,738.99</b>	<b>95,099.00</b>	<b>8.62%</b>	<b>999,999.99</b>	<b>1,007,639.99</b>	<b>1,007,639.99</b>

## VII. TABLEAU DES EFFECTIFS DE L'ETF POUR 2021

GROUPE DE FONCTION	GRADE	Tableau des effectifs dans le budget 2021 de l'UE adopté	Nombre de postes pourvus au 31/12/2021
AD	16	0	0
	15	0	0
	14	1	1
	13	5	2
	12	10	5
	11	10	10
	10	9	12
	9	13	13
	8	6	6
	7	1	6
	6	1	1
5	0	0	
<b>Sous-total pour le groupe de fonction AD</b>		<b>56</b>	<b>56</b>
AST	11	3	1
	10	6	0
	9	10	11
	8	10	5
	7	4	2
	6	1	3
	5	1	4
	4	0	3
	3	0	0
	2	0	0
1	0	0	
<b>Sous-total pour le groupe de fonction AST</b>		<b>30</b>	<b>29</b>
<b>TOTAL des postes AT</b>		<b>86</b>	<b>85</b>

L'ETF emploie également 40 agents contractuels. De plus, l'ETF emploie 1 agent local.

## ANNEXE I: LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION EN 2021

---

### COMMISSION EUROPÉENNE

Commission européenne Président	<b>M. Joost Korte</b> Directeur général DG EMPL Emploi, affaires sociales et inclusion Commission européenne
Commission européenne Membre	<b>Mme Myriam Ferran</b> Directrice DG NEAR A Commission européenne
Commission européenne Suppléante	<b>Mme Barbara Banki Gardinal</b> Cheffe d'unité faisant fonction DG NEAR A3 Commission européenne
Commission européenne Membre	<b>Mme Erica Gerretsen</b> Directrice DG INTPA (Partenariats internationaux) Direction E - Finance durable, investissement et emploi; une économie au service des personnes Commission européenne
Commission européenne Suppléant(e)	<b>Mme Cécile Billaux</b> Cheffe d'unité DG INTPA (Partenariats internationaux) E2 - Analyse microéconomique, climat d'investissement, secteur privé, commerce et emploi Commission européenne
Commission européenne Suppléant(e)	<b>M. Jean-Paul Heerschap</b> Responsable de l'aide internationale/coopération - Secteur Emploi, Cohésion et Protection Sociale Migration, emploi, inégalités DG DEVCO B3 Commission européenne
Commission européenne Observateur	Mme Antoaneta Angelova-Krasteva Directrice de l'innovation, de l'éducation numérique et de la coopération internationale DG EAC.C Commission européenne
Commission européenne Observateur suppléant	M. Filip Van Depoele Chef de l'unité «Coopération internationale» DG EAC.C.3 Commission européenne

### SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIÈRE

Service européen pour l'action extérieure Observateur	<b>Mme Diana Senczyszyn</b> Chargée de la coordination politique MENA.5 – Stratégie et instruments de la politique européenne de voisinage Service européen pour l'action extérieure (SEAE)
--	---

## PARLEMENT EUROPÉEN

Expert sans droit de vote	<b>Mme Rossella Benedetti</b> Représentante du CSEE Comité permanent de la CES pour l'éducation et la formation UIL – Unione Italiana del Lavoro
Expert sans droit de vote	<b>Prof. Andreas D. Fotopoulos</b> Professeur de médecine nucléaire Faculté de Médecine École de Médecine de l'Université d'Ioannina
Expert sans droit de vote	<b>Mme Evelin Lichtenberger</b> Membre du conseil de surveillance Association des transports du Tyrol

## ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE

Allemagne - Suppléante	<b>Mme Kristin Hess</b> Ministère fédéral de l'éducation et de la recherche Division 222 - ERASMUS; Coopération internationale en matière de formation professionnelle
Allemagne – Titulaire	<b>M. Stefan Schneider</b> Chef de division Ministère fédéral de l'éducation et de la recherche Division 222 – Programmes de l'UE pour l'éducation; Coopération internationale en matière d'éducation
Autriche - Suppléante	<b>Mme Elisabeth Augustin</b> Administrateur général Département pour l'éducation et les affaires internationales bilatérales Ministère fédéral de l'éducation, des sciences et de la recherche
Autriche - Titulaire	<b>M. Josef Hochwald</b> Administrateur général Unité pour la formation professionnelle Département IV – Stratégies de marché national Ministère fédéral du numérique et des affaires économiques
Belgique – Suppléant(e)	À NOMMER
Belgique - Titulaire	<b>M. Herman Panneels</b> Chef de la division pour les services de conseil et de soutien au personnel de l'éducation Agence pour les services éducatifs – AgODi Ministère de l'éducation et de la formation
Bulgarie - Titulaire	<b>Mme Maria Todorova</b> Directrice Direction de la formation professionnelle Ministère de l'éducation et des sciences
Bulgarie – Suppléante	<b>Mme Vania Tividosheva</b> Experte principale Direction de la formation professionnelle Ministère de l'éducation et des sciences

Chypre – Suppléant (réunion de juin)	<b>M. Kyriakos Kyriakou</b> Coordinateur de la formation professionnelle Enseignement secondaire technique et professionnel Ministère de l'éducation et de la culture
Chypre – Suppléant (réunion de novembre)	<b>Mme Maria Perikleous</b> Agent administratif Ministère de l'éducation, de la culture, des sports et de la jeunesse
Chypre – Titulaire (réunion de juin)	<b>M. Elias Margadjis</b> Directeur de l'enseignement technique et professionnel secondaire Ministère de l'éducation et de la culture
Chypre – Titulaire (réunion de novembre)	<b>M. Kyriakos Kyriakou</b> Coordinateur de la formation professionnelle Enseignement secondaire technique et professionnel Ministère de l'éducation et de la culture
Croatie – Suppléante	<b>Mme Marina Cvitković</b> Cheffe de secteur de la coopération internationale Agence pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes Département pour les affaires européennes, la coopération et les projets internationaux
Croatie – Titulaire	<b>Mme Andreja Uroić Landekić</b> Cheffe de service de la formation professionnelle Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur
Danemark – Suppléant	<b>M. Torben Schuster</b> Consultant en chef Ministère danois de l'éducation
Danemark – Titulaire	À NOMMER
Espagne – Suppléante (réunion de juin)	<b>Mme Yolanda Nunez Escobar</b> Cheffe de service Direction adjointe des affaires sociales, de l'éducation, de la culture, de la santé et de la consommation Ministère des affaires étrangères, de l'UE et de la coopération d'Espagne
Espagne – Suppléante (réunion de novembre)	À NOMMER
Espagne – Titulaire	<b>Mme Gema Cavada Barrio</b> Cheffe de service Sous-direction générale Orientation et formation professionnelle Ministère de l'éducation, de la politique sociale et des sports
Estonie – Suppléant	<b>M. Teet Tiko</b> Cheffe Département de l'enseignement professionnel Ministère de l'éducation et de la recherche
Estonie – Titulaire	<b>Mme Merlin Tatrik</b> Cheffe Cheffe du département «Apprentissage tout au long de la vie et compétences» Ministère de l'éducation et de la recherche
Finlande – Titulaire	<b>M. Mika Saarinen</b> Conseiller en éducation, chef de secteur Agence nationale finlandaise de l'éducation, EDUFI
Finlande – Suppléant	À NOMMER
France – Suppléant	<b>Mme Nadine Nerguisian</b> Chargée de mission Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération (DREIC) Secrétariat général Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

France – Titulaire	<p><b>Mme Sara Mattioni</b> Bureau international Secrétariat général des ministères sociaux Délégation aux affaires européennes et internationales Ministère des solidarités et de la santé</p>
Grèce – Titulaire	<p><b>Mme Ioanna Lytrivi</b> Directrice générale Organisation nationale pour la certification des qualifications et l'orientation professionnelle (E.O.P.P.E.P.)</p>
Grèce – Suppléant	<p><b>M. Panagiotis Passas</b> Chef Direction générale des affaires internationales et européennes et de l'éducation pour les Grecs à l'étranger et de l'éducation interculturelle Ministère de l'éducation, de la recherche et des affaires religieuses</p>
Hongrie - Suppléante	<p><b>Mme Judit Tauszig</b> Conseillère Senior Secrétariat d'État suppléant pour la formation professionnelle et l'apprentissage des adultes Unité des relations internationales et des subventions, Département du développement des programmes et de la gouvernance des établissements scolaires Ministère de l'innovation et des technologies</p>
Hongrie – Titulaire	<p><b>Mme Katalin Zoltán</b> Cheffe d'unité Département du développement des programmes et de la gouvernance des établissements scolaires Unité des relations internationales et des subventions Ministère de l'économie nationale</p>
Irlande – Suppléante (réunion de juin)	<p><b>Mme Trudy Duffy</b> Assistante de l'administrateur principal Unité de l'enseignement post-secondaire Département de l'éducation et des compétences Secteur de la formation et de l'enseignement post-secondaires</p>
Irlande – Suppléante (réunion de novembre)	À NOMMER
Irlande – Titulaire (réunion de juin)	<p><b>M. Phil O'Flaherty</b> Administrateur principal Département de l'éducation et des compétences</p>
Irlande – Titulaire (réunion de novembre)	<p><b>Mme Trudy Duffy</b> Assistante de l'administrateur principal Unité de l'enseignement post-secondaire Département de l'éducation et des compétences Secteur de la formation et de l'enseignement post-secondaires</p>
Italie – Suppléant (réunion de juin)	<p><b>M. Sergio Martes</b> Chef de l'unité II – Relations extérieures de l'UE Direction générale à l'Union européenne Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale</p>
Italie – Suppléant (réunion de novembre)	<p><b>M. Marco Salaris</b> Secrétaire de légation – Politiques sectorielles de l'UE, y compris l'éducation et l'EFPP Direction générale à l'Union européenne Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale</p>
Italie – Titulaire (réunion de juin)	<p><b>M. Enrico Pavone</b> Chef de l'unité V – Politiques sectorielles de l'UE, y compris l'éducation et la formation professionnelle Direction générale à l'Union européenne Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale</p>
Italie – Titulaire (réunion de novembre)	<p><b>M. Maurizio Canfora</b> Ministre plénipotentiaire - directeur adjoint chargé de l'intégration européenne - Politiques sectorielles de l'UE, y compris l'éducation et l'EFPP Direction générale à l'Union européenne Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale</p>
Lettonie – Suppléante	<p><b>Mme Maija Zvirbule</b> Conseillère pour l'éducation, la jeunesse et les sports</p>



Représentation permanente  
de la république de Lettonie auprès de l'UE

Lettonie – Titulaire	<b>Mme Anita Vahere-Abražune</b> Directrice adjointe Département d'initiatives et d'élaboration de politique Ministère de l'éducation et des sciences
Lituanie – Titulaire	<b>M. Tadas Tamošiūnas</b> Directrice Centre de développement des qualifications et de la formation professionnelle
Lituanie – Suppléante	<b>Mme Lina Vaitkutė</b> Cheffe Unité de formation des qualifications Centre de développement des qualifications et de la formation professionnelle
Luxembourg – Suppléant	<b>M. Tom Muller</b> Directeur adjoint Département de la formation professionnelle Ministère de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse
Luxembourg – Titulaire	<b>Mme Véronique Schaber</b> Directrice Département de la formation professionnelle Ministère de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse
Malte – Suppléant	<b>M. Francis Fabri</b> Secrétaire permanent Bureau du Secrétaire permanent Ministère de l'éducation et de l'emploi
Malte – Titulaire	<b>M. Joachim James Calleja</b> PDG Collège des arts, des sciences et des technologies de Malte (MCAST) Bâtiment administratif, campus principal
Pays-Bas – Suppléante	<b>Mme Sonja Ooms</b> Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences
Pays-Bas – Titulaire	<b>Mme Lise Weerden</b> Responsable senior chargée de la politique Affaires internationales en matière de formation professionnelle/ responsable comptable formation professionnelle Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences
Pologne – Titulaire	<b>Mme Stefania Wilkiel</b> Conseillère du ministre Département de stratégie et de coopération internationale Ministère de l'éducation nationale
Pologne – Suppléant	<b>M. Andrzej Kurkiewicz</b> Directeur adjoint Département de l'innovation et du développement Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur
Portugal – Suppléant	<b>Mme Ana Olim</b> Directrice générale DG Emploi et relations industrielles (DGERT) Ministère du travail, de la solidarité et de la sécurité sociale
Portugal – Titulaire	<b>M. Antonio Leite</b> Vice-président du conseil d'administration Institut pour l'emploi et la formation professionnelle (IEFP) Ministère du travail, de la solidarité et de la sécurité sociale
République tchèque – Titulaire	<b>Mme Marta Stará</b> Cheffe de l'unité pour la formation professionnelle Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports
République tchèque – Suppléante	<b>Mme Martina Kaňáková</b> Institut pédagogique national de République tchèque
Roumanie – Suppléante	<b>Mme Roxana Frățilă</b> Conseillère pour les affaires européennes Direction générale des affaires européennes et internationales Ministère de l'éducation et de la recherche

Roumanie – Titulaire	<b>Mme Carmen Clapan</b> Conseillère pour les affaires européennes Direction générale des affaires européennes et internationales Ministère de l'éducation nationale
Slovaquie – Suppléant	<b>M. Alexander Ludva</b> Conseiller d'État Unité de la formation professionnelle Ministère de l'éducation, des sciences, de la recherche et des sports
Slovénie – Titulaire	<b>Mme Monika Rybová</b> Département des écoles secondaires et de l'apprentissage tout au long de la vie Ministère de l'éducation, de la science, de la recherche et des sports
Slovénie – Titulaire	<b>Mme Slavica Černoša</b> Cheffe du département de l'enseignement secondaire supérieur Ministère de l'éducation, des sciences et des sports
Slovénie – Suppléante	<b>Mme Urška Marentič</b> Directrice adjointe Institut pour la formation professionnelle
Suède – Suppléante	<b>Mme Carina Lindén</b> Directrice adjointe Division de l'enseignement secondaire supérieur, de l'éducation des adultes et de la recherche Ministère suédois de l'éducation et de la recherche
Suède – Titulaire	<b>Mme Malin Mendes</b> Directrice adjointe Division de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation et de l'éducation des adultes Ministère de l'éducation et de la recherche